

## Elections Départementales



Mes chers compatriotes, mes chers amis,

A l'occasion des élections départementales des 22 et éventuellement 29 Mars prochain, je tiens à expliquer aux électeurs du canton Basse-Terre/Saint-Claude, les raisons qui m'ont poussée à **m'incliner devant la décision péremptoire** du conseil municipal de Basse-Terre me désignant comme candidate à cette élection.

En effet, le nouveau maire de Basse-Terre, par ailleurs Conseiller régional, Marie-Luce PENCHARD, frappé par le cumul des mandats, devrait démissionner en cas de victoire à cette élection. J'ai donc **accepté cette mission** du conseil municipal, ce d'autant qu'en ma qualité de première femme à avoir présidé les destinées de l'assemblée départementale, je maîtrise parfaitement le fonctionnement de cette collectivité.

### **Mais, ma décision est surtout motivée pour deux raisons :**

- La première : du fait de la réforme des collectivités de la Métropole et de la fusion du département et de la Région en Martinique et en Guyane, le problème du changement de gouvernance va à nouveau se poser en Guadeloupe. Vous savez que c'est le congrès des élus départementaux et Régionaux, avec la participation des parlementaires qui aura à en débattre et à en décider. Je ne siégerai pas au congrès, n'occupant actuellement aucun de ces mandats.

Ayant pris toute l'importance de ce changement de gouvernance, **je me dois** de faire entendre ma voix, sur un dossier que je connais bien, depuis des années.

**Je dois à tout prix empêcher l'installation d'une gouvernance dictatoriale, déjà en gestation.**

-La deuxième raison est affective :

Notre société est déstructurée. Tous ses fondements s'écroulent.

Nos aînés souffrent de la solitude : certains parfois restent une semaine entière, sans parler.

Nos jeunes expriment leur angoisse conséquence du chômage, par des comportements de violence, **exclus qu'ils se sentent**, d'une société sans avenir pour eux.

L'expérience que j'ai acquise auprès du gouvernement de François MITTERAND, du Président Jacques CHIRAC et mon ancien titre de Ministre délégué auprès du Ministre des affaires étrangères Alain JUPPE, en charge de l'action humanitaire à travers le monde m'ont permis de **mieux mesurer l'ampleur des ravages que peut provoquer l'exclusion**. Cette compétence fondamentale de l'assemblée départementale, je peux y apporter ma contribution d'expérience donc d'efficacité.

Pour ceux qui veulent faire croire que mon âge est un handicap, **c'est au contraire un atout** au regard de mon long parcours politique.

**Je ne viens rien demander,**

**Je viens tout vous donner.**

*Vote très dévoué*  
*Marie-Luce PENCHARD*